



INFO VOLLEY-BALL N° 3 - 27 janvier 2025

Phase retour championnat

- Série 1 :

Problème sur le rendu des scores pour le Club Sportif Rémois Gendarmerie.

Les résultats sont à envoyer à Ufolep51.volley.serie1@gmail.com

- Série 2 :

Attention, les demandes de reports doivent être fait au moins 2 jours avant le match avec copie au responsable de la série.

Les résultats sont à envoyer à Ufolep51.volley.serie2@gmail.com

- Série 3 :

Match de la 5^{ème} journée entre ASPTT Chalons 4 et RC Epernay 4

➔ Les 2 clubs ne trouvant pas de date de report, la commission impose une date sur ce match. Il se jouera le mercredi 26 mars.

Les résultats sont à envoyer à Ufolep51.volley.serie3@gmail.com

Phase 2 du championnat

Les **5 premiers** de chaque série seront qualifiés en **Play-Off**.

Les **4 ou 5 derniers** de chaque série seront qualifiés en **Play-Down**.

PLAY-OFF	PLAY-DOWN
- Journée 1 : ○ 2^{ème} contre 4^{ème} ○ 3^{ème} contre 5^{ème} - Journée 2 : ○ 1^{er} contre 5^{ème} ○ 2^{ème} contre 3^{ème} - Journée 3 : ○ 4^{ème} contre 5^{ème} ○ 1^{er} contre 3^{ème} - Journée 4 : ○ 1^{er} contre 2^{ème} ○ 3^{ème} contre 4^{ème} - Journée 5 : ○ 1^{er} contre 4^{ème} ○ 2^{ème} contre 5^{ème}	- Journée 1 : ○ 1^{er} contre 4^{ème} ○ 2^{ème} contre 3^{ème} - Journée 2 : ○ 1^{er} contre 2^{ème} ○ 3^{ème} contre 4^{ème} - Journée 3 : ○ 1^{er} contre 3^{ème} ○ 2^{ème} contre 4^{ème}

Les équipes les mieux classées auront l'avantage de recevoir plus souvent.

Vu que cette phase se déroule en **matchs secs**, les équipes **visitées** et **visiteuses** sont invitées à s'entendre pour **partager la collation**.

La **journée 1** aura lieu la semaine du **21 au 25 avril**.

La **journée 2** aura lieu la semaine du **19 au 22 mai**.

La **journée 3** aura lieu la semaine du **26 au 30 mai**.

La **journée 4** aura lieu la semaine du **02 au 06 juin**.

La **journée 5** aura lieu la semaine du **09 au 13 juin**.

Si vous souhaitez avancer vos matchs lors des semaines avec des jours fériés, vous pouvez le faire en le proposant au club adverse et en mettant en **copie vos Responsables de série**.

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions.

La C.T.D